

Chers élèves, chères familles,

Avec l'arrivée de ce courrier, c'est la rentrée des classes qui s'annonce pour une nouvelle année scolaire. J'espère que vos vacances se sont bien passées et que vous êtes prêt à reprendre le chemin de Fénelon-Notre Dame.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires pour préparer cette rentrée et démarrer une année studieuse et passionnante. Les personnels OGEC et les enseignants sont prêts à vous accueillir à la date et à l'heure prévues dans le tableau qui suit.

J'aurai le plaisir de vous accueillir afin de me présenter à vous et de vous partager quelques informations. L'année scolaire sera comme à l'accoutumée placée sous le signe de la confiance du respect et de la réussite. Nous vous accompagnerons bien entendu dans votre projet scolaire mais aussi dans votre construction personnelle afin de devenir de jeunes adultes complets, responsables et épanouis.

Je vous souhaite une belle année au sein de l'ensemble scolaire Fénelon-Notre Dame.

Philippe MISERY
Chef d'Etablissement

ACCUEIL
LYCÉE

UNE SEULE ENTREE ET UNE SEULE SORTIE

au 36 rue Massiou
pour tous les élèves du Lycée

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023	
2nde GT (Générales et Technologiques)	9h15 – 11h45
Premières GT	10h15 – 12h00
Terminales GT	10h45 – 12h30

---Il n'y aura pas de cours en dehors de ces créneaux---

RÉUNION de
PARENTS

Ces réunions se
dérouleront sur le site du
Collège 4^e-3^e,
[accès UNIQUEMENT par
la rue Marcel Paul](#)

DATES (en Septembre)	HORAIRE	CLASSES CONCERNÉES
Mardi 26	17h15	2 ^{nde} GT
17h15 - Amphithéâtre du lycée (entrée possible rue Massiou) : présentation générale du niveau 17h45 : site collège 4 ^e 3 ^e : réunion par classe		
Jeudi 28	17h45	Premières Générales et Technologiques
Lundi 25	17h45	Terminales Générales et Technologiques

Ordre du jour : *présentation des programmes et des enseignants, candidatures à l'élection des Parents Correspondants de Classe (le document de candidature établi par l'Association de Parents d'Elèves de l'APEL sera communiqué via École Directe ultérieurement).*

Aux familles des élèves de 2^{nde} GT inscrits
au **Programme d'Education Internationale** :

une présentation est prévue à la fin de la réunion
des 2^{nde} GT le 26 septembre (**vers 19h30**) en **salle d'étude**
4^e-3^e (sous-sol).

1 - RESPONSABILITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

<u>Chef d'Établissement</u> :	M. MISERY Philippe
<u>Directeur Adjoint Collège/Lycée GT</u> :	M. BIÉTRY Freddy
<u>Directeur Adjoint Lycée GT</u> :	M. BOUCHET Christian
<u>Adjointe en Pastorale scolaire</u> :	Mme FALOURD Florence

Le Responsable de niveau, avec les Professeurs principaux, et par délégation du Chef d'Établissement, est l'un des interlocuteurs privilégiés des élèves et des familles :

<u>RESPONSABLES DE NIVEAU</u> (joignables via le secrétariat des élèves et des familles)	<u>VIE SCOLAIRE</u> (à prévenir en cas d'absence de l'élève)	Secrétariats des élèves et des familles
2 ^{de} GT Mme FIROAGUER Véronique	Vie scolaire Lycée Général et Technologique Tél : 05 46 41 22 53	Mme RIVAUD Isabelle ligne directe : 05 46 41 16 24 <i>i.rivaud@fenelon-notredame.com</i>
1 ^{ères} GÉNÉRALES et TECHNOLOGIQUES Mme DANGUY DES DESERTS Laëtitia		
TERMINALES GÉNÉRALES et TECHNOLOGIQUES Mme DESSIRIER Bénédicte		

Responsable Programme Education

Internationale :	M. SEPEL Ken
Animatrice Pastorale :	Mme FALOURD Florence
Conseillère Principale d'É ducation Lycée :	Mme MORISSET Valérie
Assistante CPE Lycée GT :	Mme BOUILLON Sylvie
Conseiller Principal d'Education et délégué prévention :	M. BOULIE Romuald
Comptabilité des familles :	Mme DE OLIVEIRA Anne-Marie - Tél : 05 46 41 07 21 <i>a.deoliveira@fenelon-notredame.com</i>

2 – VIE LYCÉENNE

Chaque élève recevra le jour de la rentrée un carnet de correspondance incluant le contrat de vie lycéenne et le règlement intérieur du lycée.

Les parents devront impérativement en prendre connaissance (signatures requises de l'élève et du responsable légal).

Ce carnet a également pour objet le contrôle d'identité de l'élève et de son emploi du temps, la correspondance avec les familles, et doit être présenté pour tout justificatif d'absence. A cet effet, chaque élève doit toujours être en possession de ce carnet.

En cas de renouvellement (perte ou détérioration), le nouveau carnet sera facturé 10€.

Des casiers sont mis à la disposition des élèves, dès le jour de la rentrée, moyennant une participation annuelle de 16 € qui sera ajoutée à la facturation annuelle. Si cela n'a pas déjà été fait, la réservation est à effectuer auprès des bureaux de vie scolaire. Un cadenas devra être fourni obligatoirement par l'élève.

3 – CARTE D'IDENTITÉ SCOLAIRE

L'accès au self-service se fait à l'aide d'un badge qui sert également :

- . de carte d'identité scolaire,
- . **d'accès à l'établissement et au pointage des retards,**
- . de carte de prêt et de photocopie au C.D.I. (0,50 euros les 10 photocopies).

Ce badge est à conserver durant toute la scolarité en lycée. Les nouveaux élèves en lycée recevront leur badge le jour de la rentrée. **Les élèves déjà scolarisés dans l'établissement en lycée veilleront à avoir en leur possession le badge de l'an passé.**

En cas de renouvellement, la carte sera facturée 10€.



Le compte crédit « photocopies » est différent du compte « self ». La carte photocopie est préchargée de 1 copie (un minimum d'une copie est nécessaire pour toute impression).

4 – COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES : ÉCOLE DIRECTE

Il est possible, grâce à la connexion Internet sécurisée au service « Ecole Directe », de consulter à tout moment différentes données de la vie scolaire de votre (vos) enfant(s) scolarisé(s) en Collège et/ou en Lycée :

- . bulletins périodiques, certificat de scolarité,
i (à éditer ou à sauvegarder impérativement, aucun duplicata ne sera fourni) !
- . retards, absences, sanctions et punitions,
- . emploi du temps,
- . cahier de texte,
- . accès direct aux livres numériques selon les disciplines
- . paiement en ligne de la restauration pour les repas occasionnels 6^e-5^e

Ecole Directe dispose d'un module de messagerie sur laquelle nous attirons votre attention.

Il vous permettra de prendre contact directement avec les enseignants de la classe et les personnels administratifs.

L'établissement communique avec les familles en grande partie avec cette messagerie, elle est donc à consulter très régulièrement.



Les élèves disposent également d'un code d'accès à École Directe qui leur est propre (code distribué en classe si l'élève est nouvel arrivant). **Attention : le code famille n'a pas les mêmes fonctionnalités que le code élève.** Il est important que chacun ait bien un compte École Directe actif.

En cas de perte d'un code, le secrétariat des familles en charge du niveau de votre enfant pourra le réinitialiser.

D'autre part, il existe un système de communication par SMS adressés systématiquement à la personne identifiée comme « responsable principal » sur le dossier d'inscription. Si votre enfant est absent(e) sans motif, c'est cette personne qui recevra automatiquement sur son téléphone portable un message lui signalant son absence.

5 – RESTAURATION CAFÉTERIA LYCÉE

Notre service de restauration est assuré par un prestataire : la société SCOLAREST.

Les formules de demi-pension sont proposées pour 1, 2, 3, 4 (lundi, mardi, jeudi, vendredi) ou 5 (avec le mercredi en plus) jours par semaine.

- ▶ Le choix définitif des régimes demi-pension sera pris en compte à partir du 21 septembre en fonction de l'emploi du temps et, pour des raisons d'organisation, doit se faire à jour fixe (un document sera à compléter la deuxième semaine de la rentrée). Avant cette date, les élèves pourront déjeuner sur place.
- ▶ Ce choix est fait pour l'année scolaire et ne pourra être modifié qu'à chaque trimestre scolaire (avant le 13 décembre pour le 2^e trimestre, avant le 10 avril pour le 3^e trimestre).
- ▶ Les élèves externes n'ont pas la possibilité de prendre de repas occasionnels.
- ▶ Pour des raisons d'hygiène et sanitaires, il n'est pas possible d'apporter son repas dans l'Établissement.

La cafétéria sera ouverte pour tous à partir du mardi 5 septembre.

« Payé – Consommé » :

Il est proposé aux élèves une liberté de choix de plats à différents prix. Dans cette démarche les élèves deviennent autonomes et responsables. Chaque plat est décompté au prix réel.

Un ticket mentionnant le détail et le solde de réserve est remis à chaque passage sur demande de l'élève. Ce solde est consultable en ligne, ainsi que la composition des repas via Ecole Directe.

L'élève a le choix entre :

- Un plat du jour (viande/poisson et légumes/féculents) avec la possibilité de se resservir en légumes/féculents pour un montant de 4,20 €
- Le repas à la carte :
 - Pastabox de 2,55 € à 2,90 €
 - Sandwichs chauds de 2,55 € à 3,10€
 - Sandwichs froids de 2,35 € à 2,80 €
 - Salades de 2,25 € à 2,90 €

En plus du plat du jour ou du repas à la carte, sont proposés des entrées (1.70 €), desserts (à partir de 0.85€), légumes féculents (à partir de 0.75 €) et boissons (à partir de 1.00 €).

5 formules sont également proposées :

1. Formule équilibre à 5.45€ (salade, laitage, fruit, boisson)
2. Formule gourmande chaude Pasta Box à 6.55€ (pasta box, frites, dessert, fruit, boisson)
3. Formule gourmande chaude sandwich à 7.55€ (sandwich chaud, frites, dessert, fruit, boisson)
4. Formule plat du jour à 7.55€ (salade, plat du jour, dessert, boisson)
5. Formule gourmande froide à 5.80€ (sandwich froid, dessert, fruit, boisson).

Le montant maximal autorisé par repas est fixé à 10.00 €.

MODALITÉS FINANCIÈRES :

La carte doit être préchargée avant de prendre les repas. Pour alimenter le compte de l'élève, plusieurs possibilités sont offertes :

- Soit par Ecole Directe en ligne avec règlement par carte bancaire.
- Soit en choisissant le forfait mensuel qui sera ajouté à la facturation (le choix se fait au trimestre).
- Soit directement auprès des secrétaires de pôles (espèces ou chèques).

6- TRANSPORTS SCOLAIRES

Si vous n'avez pas effectué à ce jour les démarches de demande de carte de transport ou de renouvellement, les documents d'information sont disponibles auprès des sociétés de transport :

- Bus Yélo pour la Ville de La Rochelle et les communes de la Communauté d'Agglomération,
- Transports Nouvelle-Aquitaine pour les communes hors Communauté d'Agglomération.

7- LIVRES-FOURNITURES

La distribution des livres est assurée par l'association ARBS.

Vous trouverez en fin de circulaire l'information et le calendrier de distribution (*les élèves réinscrits qui n'auraient pas restitué leurs manuels l'an passé ont encore la possibilité de le faire à ce moment-là*).

Il est demandé d'en prendre soin, de les couvrir et **d'y inscrire le nom de l'élève**. Les livres non rendus à la fin de l'année seront facturés.

Les élèves disposeront, via l'application École Directe, d'un accès à la rubrique « manuels numériques ». Pour plus de confort, nous vous conseillons de télécharger les livres numériques sur votre ordinateur (ou tablette). Cela donne la possibilité de consulter les manuels sans connexion internet. Pour toute difficulté, les familles se rapprocheront du responsable de niveau.

Les lycéens ne disposent pas de listes de fournitures. Chaque enseignant fera part de ses besoins à la rentrée.

8- FONDS SOCIAUX

Les familles qui se trouvent dans une situation financière difficile (du fait, par exemple, du chômage, de la maladie grave ou du décès de l'un des Parents) au moment de la rentrée ou dans le courant de l'année, sont invitées à se signaler auprès du secrétariat de niveau ou de la comptabilité.

Toute situation exceptionnelle sera examinée lors d'un rendez-vous.

9 - BÉNÉVOLES EN PASTORALE

Il ne peut y avoir de proposition pastorale au profit des jeunes sans des adultes pour les aider à cheminer. Le concours des parents est essentiel à cette mission qui est aussi un appel à vivre son baptême.

L'accueil de tous, valeur prônée par notre projet éducatif, nous incite à inventer une multiplicité de chemins de rencontre avec les jeunes pour lesquels nous avons besoin de vous.

Si vous partagez ces convictions et envisagez d'en devenir acteur, nous vous invitons à contacter

Mme Florence FALOURD au 05 46 41 97 03
Adjointe en Pastorale Scolaire ou f.falourd@fenelon-notredame.com

10 – CALENDRIER PASTORAL - MESSE DE RENTRÉE

VENDREDI 1^{er} SEPTEMBRE à 16h30, dans le jardin des écoles (site Chasseloup) messe de pré-rentrée proposée pour l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, personnels et familles).

MERCREDI 13 SEPTEMBRE à 8h, à la Cathédrale Saint Louis (place de Verdun) une messe de rentrée est proposée. Elle rassemblera collégiens, lycéens et familles qui le souhaitent.

Les groupes de pastorale : catéchèse, culture des religions, questions de vie, groupe de musique et pastorale ne commenceront qu'à partir du lundi suivant la messe de rentrée.

Autres dates à retenir :

Célébration de l'Avent	Jeudi 7 décembre 2023	8h
Célébration des cendres	Mercredi 14 février 2024	12h
Célébration de l' Action de Grâce	Mardi 4 juin 2024	8h

*Tous les jeunes et adultes sont libérés de cours afin de pouvoir **participer s'ils le souhaitent à la messe ou aux célébrations. Lorsqu'elles ont lieu à 8h, les cours commencent pour tous à 8h55.***

11 – CALENDRIER SCOLAIRE

	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Vendredi 20 octobre 2023	Lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël	Vendredi 22 décembre 2023	Lundi 8 janvier 2024
Vacances d'hiver	Vendredi 16 février 2024	Lundi 4 mars 2024
Vacances de printemps	Vendredi 12 avril 2024	Lundi 29 avril 2024
Pont de l'Ascension	Mardi 7 mai 2024 (cumul avec le 8 mai jour férié)	Lundi 13 mai 2024
Vacances d'été	Vendredi 5 juillet 2024	

DISTRIBUTION DES LIVRES SCOLAIRES – rentrée 2023
Fénelon Notre-Dame – La Rochelle

Chers parents, chers élèves,

Votre établissement mandate notre Association ARBS afin d'assurer la distribution des manuels scolaires du lycée général et technologique (*manuels prêtés par l'établissement*).

Ainsi, vous trouverez ci-dessous les dates convenues pour la distribution des manuels de vos enfants. Nous vous remercions de bien vouloir respecter les horaires indiqués pour faciliter le déroulement des opérations.

Une équipe ARBS sera présente dans votre établissement scolaire aux dates et aux horaires suivants :

Judi 31 août 2023 SALLE AU DESSUS DE L'AMPHITHÉÂTRE LYCÉ Merci de respecter au mieux les horaires	Pour les entrants en Seconde	de 8H30 à 11H00
	Pour les entrants en Premières STI2D, ST2S et STMG	de 11H à 11H30
	Pour les entrants en Terminales STI2D, ST2S et STMG	de 11H30 à 12H
	Pour les entrants en Première générale	de 13H à 14H30
	Pour les élèves entrants en Terminale générale	de 14H30 à 16H30

→ Une PERMANENCE de rattrapage pour toutes les classes aura lieu le mercredi 6 septembre de 9h30 à 12h30

***Si l'élève ne peut pas se déplacer,
il peut mandater quelqu'un pour récupérer son lot de livres.***

Bonne rentrée à tous !

Chloé Keravec
Responsable Exploitation – Unité U5

Siège : 72 Chemin de la Campagnerie CS 55055 – 59705 Marcq en Baroeul Cedex

www.arbs.com – Tél : +33(0)3 20 72 10 43 – Fax : +33(0)3 20 65 08 11

Amiens : 1 Allée de l'Albatros 80440 Glisy – Caen : 15 Rue Commodore Hallet, La Folie-Couvrechef 14000 Caen

Bordeaux : 3 Rue Ferdinand de Lesseps 33700 Mérignac – Nancy : 150 Rue Jeanne d'Arc 54000 Nancy

ARBS - Association Loi 1901 – SIRET 308 199 728 000 38 – APE 9101Z

COLLEGE

	% de réussite 2023	Répartition des MENTIONS	% de réussite 2022
D.N.B. - BREVET DES COLLEGES CFG 3 admis sur 3 candidats	100,0%		100,0%
SERIE COLLEGE 243 admis sur 247 candidats	98,38% <i>dont 89,3 % de mentions</i>	39,50% TB 34,97% B 14,81% AB	97,5%
SERIE PROFESSIONNELLE option PREPA METIERS 11 admis sur 11 présents	100% <i>dont 94,11% de mentions</i>	5,88% TB 47,05% B 41,17% AB	100,0%

LYCEES

LYCEE GENERAL			
BAC GENERAL	100 % <i>dont 78,82 % de mentions</i>	2,35% TB avec félicitations 18,82% TB 27,08% B 30,59% AB	100,00%
LYCEE TECHNOLOGIQUE			
BAC STMG CGRH (Sc. & Techno. de Management et de Gestion)	100% <i>dont 57,5% de mentions</i>	37,5% AB	100%
BAC STMG MERCATIQUE	100% <i>dont 54,54% de mentions</i>	45,45% AB 9,09%B	100%
BAC ST2S (Sc. & Techno de la Santé et du Social)	100% <i>dont 62,5% de mentions</i>	12,5% TB 50% AB	92%
BAC ST2D (Sciences et Techniques Industrielles) option Génie Energétique	94,44% <i>dont 68,89% de mentions</i>	5,56% TB 22,22% B 30,89% AB	100%
LYCEE PROFESSIONNEL			
CAP ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF (ATMFC)	100%		100%
BAC PRO METIERS DE L'ACCUEIL	90,90% <i>dont 90% de mentions</i>	20% TB 10% B 60% AB	100%
BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option A : Animation et gestion de l'espace commercial	90,90% <i>dont 45,45% de mentions</i>	27,27% B 18,18% AB	75%
BAC PRO METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE Option B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	100% <i>dont 60% de mentions</i>	8% B 52% AB	65,71%
BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS SERVICES A LA PERSONNE (ASSP) option A : A domicile	100% <i>dont 100% de mentions</i>	100% AB	pas d'élèves
BAC PRO ACCOMPAGNEMENT SOINS SERVICES A LA PERSONNE (ASSP) option B : En structure	93,75% <i>dont 97,50% de mentions</i>	12,50% B 25% AB	100%
BAC PRO TECHNICIEN MAINTENANT DES SYSTEMES ENERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES (TMSEC)	100%		100%
BAC PRO SYSTEMES NUMÉRIQUES (SN)	80% <i>dont 40% de mentions</i>	20% B 20% AB	100%
POST BAC			
BTS FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE option B : Froid et conditionnement d'air	73,33%		88%
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS option A : Solutions d'infrastructure, systèmes et réseau (SISR)	80%		82,86%
BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS option B : Solutions logicielles et application métiers (SLAM)	100%		85,71%